

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2012

Présents : M Dovergne : Maire, Mme Hanosset M : Adjointe
Mmes Berthe M, O Lavallard
Mrs Pommier A, Delecroix S, Lapère E, M Lemarié S.

Absente: Mme Bourgois A, Mazurier T.

Secrétaire de séance : Mme Maryline HANOSSET.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18/01/12, après lecture, a été adopté à l'unanimité.

I - INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET TECHNICITE : Délib. N°1 - 080212 - 80237

Considérant qu'avec l'achat du tracteur Bruno a du travail supplémentaire d'entretien et qu'il doit surveiller l'hygiène de la salle des fêtes le lundi matin, le Conseil Municipal décide de lui octroyer une indemnité d'administration et technicité d'une valeur de 130 € net.

II - JOURNEES ARCHEOLOGIQUES :

Mme Hanosset fait part des différentes journées organisées par le chantier des fouilles.

- Inauguration officielle le 07 mars.
- Portes ouvertes le 10 mars. Quatre visites seront organisées sur inscription.
- Visite des écoles de Démuin le 12 mars.
- Visite des enfants de l'ALSH le 8 mars.

III - TERRITORIALISATION :

Le Maire présente le nouveau plan de territorialisation du Conseil Général pour les trois ans à venir.

IV - SENAT :

La visite aura lieu le 2 mai à 15h30 suivie d'un pot à 16h30. La liste des participants est à établir avant.

V - PERMANENCES ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

VI - QUESTIONS DIVERSES :

- M Miramont fait une formation sur Némausic.

- Mme Hanosset propose le déroulement des ALSH pour les vacances de Pâques. Elle propose aussi l'embauche de Mme Lottin pour assurer le temps des repas. Le Conseil décide à l'unanimité de l'embauche. *Délib. N°2 - 080212 - 80237*
- Mme Hanosset propose un spectacle « Mes années hippies » le 13 octobre. La demande sera faite à la CCALM pour une prise en charge dans le cadre des manifestations décentralisées.
- Thierry Mazurier est nommé correspondant défense.
- Arnaud Pommier est chargé de suivre les travaux sur le réseau d'eau.
- L'après midi Alcius Ledieu du 25/03 est confirmée.

La séance est close à 22 H 15 et comporte 2 délibérations.

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M. Hanosset

M. Berthe

O. Lavallard

S. Delecroix

A. Pommier

S. Lemarié

E. Lapère